

Entre Voisins



UN VOYAGE D'ÉTUDE EN BELGIQUE

La Maison Biloba



Louvain-la-Neuve, Bruxelles
17•18 juillet 2017
1ère partie

Au Blanc Bwès



Ithaca



Le Martin-Pêcheur



UN VOYAGE D'ÉTUDE EN BELGIQUE

Louvain-la-Neuve, Bruxelles 17•18 juillet 2017

Voyages, Voyages...	page 4
UN VOYAGE D'ÉTUDE EN BELGIQUE...	page 5
LE VOYAGE...	page 6
LES MAISONS ABBEYFIELD EN BELGIQUE	pages 7-9
AU BLANC BWÉS (Blanc Bois) à Perwez, Wallonie	pages 10-12
« ENTRE VOISINS » à Bruxelles	pages 13-15



Voyages, Voyages...

S'ouvrir à d'autres manières de penser et de faire, accéder à d'autres expériences et par là même confronter nos propres réflexions et interroger nos pratiques, c'est toute la richesse que nous apporte la réalisation de ces voyages d'étude, à la rencontre des acteur.trice.s, qui, en Europe œuvrent pour qu'existent et/ou font exister de nouveaux modes d'habiter dans la vieillesse.

Ces moments de rencontre, plutôt joyeux, permettent de créer des liens en vue d'échanges et de collaboration dans la durée. La présence de nos ami.e.s Belges et Allemand.e.s aux Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif de Nantes en est un exemple.

Des voyages qui sont l'occasion, pour les adhérent.e.s et ami.e.s de Hal'âge, de partager une expérience collective et d'échanger points de vue et questionnements.

Créer ensemble des outils pour informer, les mettre à la disposition de celles et ceux qui pourraient trouver là inspiration et stimulation pour leurs propres projets, donner envie d'aller voir ce que font nos voisins, c'est dans leur restitution que ces voyages prennent sens. Ils occupent une place fondamentale et privilégiée dans les activités de l'association.

Notre objectif était et reste d'en organiser un tous les deux ans au moins, 2015 l'Allemagne, 2017 la Belgique. Et en 2019 ? Pourquoi pas l'Italie ?

Juin 2018



Pourquoi ce voyage en Belgique ?

Nous voulions aller à la rencontre :

des « Maisons Abbeyfield », pour nous rendre compte par nous-mêmes de l'intérêt que ce "modèle" pourrait apporter à notre réflexion sur les formes innovantes d'habiter dans la vieillesse et le faire connaître en France ;

d'« Habitat et participation », association créée en 1982, qui propose aujourd'hui un spectre large d'intervention autour des questions de l'habitat, et aborde la question de l'habiter participatif, citoyen et solidaire au travers du soutien à des projets très divers qu'ils soient accompagnés ou autogérés.

L'association anime depuis 2015, « **Habitat et personnes vieillissantes** », un groupe de réflexion et d'action qui réunit des citoyen.ne.s et des organismes désireux de s'impliquer dans le développement de solutions relatives aux lieux de vie des personnes vieillissantes. Un échange d'informations et d'expériences nous a paru pertinent ;



Temps d'échange entre Habitat et participation et Hal'âge
Photo Hal'âge



Temps d'échange sur la terrasse du Blanc Bwés
Photo Hal'âge



Le biloba de la maison • Photo Hal'âge

« **La Maison BILOBA** » à Scharbeek, « un lieu de rencontre/point d'ancrage et une habitation/lieu de vie solidaire pour les seniors où un sens commun et une forme sont donnés à "devenir vieux dans le quartier du Brabant" ».

BILOBA se dirige explicitement « vers les seniors du quartier quelles que soient leurs origines », une innovation sociale, que nous désirions découvrir.



Rose au balcon • Photo Hal'âge

LE VOYAGE...



Sur le chemin, entre la Maison BILOBA et «EntreVoisins» en compagnie de François, notre guide • Photo Hal'âge

Nous étions

douze adhérent.e.s de Hal'âge, dix femmes et deux hommes. Futur.e.s habitant.e.s d'habitats participatif prenant en compte le vieillissement.

Nous avons logé

à l'hôtel Sabina, confortable et pas cher, goûté moules frites et gaufres et l'atmosphère particulière de la Grand place à la tombée de la nuit...et bien sûr rendu visite au Mannekepis ! Merci à François, de la Maison « Martin Pêcheur » de nous avoir fait découvrir Bruxelles le jour.

Découvertes,

échanges sur nos expériences, partage de nos réflexions au croisement de l'habiter et du vieillir solidaire auront fait la richesse de ce voyage.

Des rencontres au caractère chaleureux avec les habitant.e.s des deux **maisons Abbeyfield**, de la **maison BILOBA** et les femmes et les hommes du groupe de réflexion «**Habitat et personnes vieillissantes**», nous avons permis :

- de nous rendre compte de tout l'intérêt du concept d'habitat participatif Abbeyfield à Perwez et Etterbeek;
- de connaître le groupe de réflexion «Habitat et personnes vieillissantes», lors d'échanges aussi authentiques qu'informatifs, qui nous ont donné envie de consolider et poursuivre notre collaboration;
- de découvrir une expérience multiculturelle originale et attachante d'un habitat groupé solidaire à Schaerbeek.

Trois livrets distincts contribuent à la restitution de ce voyage :

- un premier livret consacré à Abbeyfield Belgique et aux Maisons Abbeyfield en Belgique ;
- un deuxième à «Habitat et Participation» et le groupe de travail «Habitat et personnes vieillissantes» ;
- un troisième à « La Maison BILOBA »



La Grand Place, Bruxelles • Photo Hal'âge



1€ la gaufre ! • Photo Hal'âge

LES MAISONS ABBEYFIELD EN BELGIQUE

Un habitat groupé participatif en locatif pour 55 ans et plus

Abbeyfield c'est à la fois un concept d'habitat groupé et un mouvement de volontaires dont le but est de créer avec et pour des aînés des maisons où l'on partage avec d'autres un mode de vie convivial, où chacun.e garde son indépendance tout en participant à la gestion de la maison.

Le mouvement des maisons Abbeyfield a débuté en 1956 en Angleterre et s'est étendu à différents pays du commonwealth et en Europe.

Abbeyfield Belgium s'est constituée en 1995/1996.

Comme chaque association nationale, elle a développé son projet selon sa propre culture et les besoins de la population, tout en respectant la **Charte Abbeyfield** centrée sur :

- la dignité de la personne âgée
- le respect de la personne, l'autonomie,
- la reconnaissance de ses droits.



La Maison «Martin-Pêcheur» • Photo Martin-Pêcheur



Réunion au Martin Pêcheur • Photo Martin-Pêcheur



Réunion au Martin Pêcheur • Photo Martin-Pêcheur

Qu'est-ce qu'une maison Abbeyfield ?

C'est un habitat groupé participatif pour 55 ans et plus, comprenant 8 à 10 appartements pour les premières maisons, 10 à 13 pour les plus récentes.

Le concept repose sur 4 piliers :

La philosophie

Répondre aux besoins et aux souhaits des seniors : indépendance, implication dans la vie sociale, sentiment de sécurité. En leur donnant la possibilité de vieillir ensemble, chacun chez soi, solidaires, dans le respect mutuel et la participation de toutes et tous.

Les habitant.e.s

Pour devenir habitant.e, il faut avoir plus de 55 ans, être indépendant.e, autonome, en bonne santé et avoir des revenus modérés ou moyens. Le groupe des habitant.e.s se coopte en tenant compte des âges de chacun.e, pour assurer l'équilibre entre les différentes tranches d'âge. Un comité des habitant.e.s gère le quotidien de la Maison. Les tâches communes sont partagées selon les possibilités de chacun.e., un.e coordinateur/trice veille au bon fonctionnement de l'ensemble. Les responsabilités sont tournantes, y compris celle de la coordination.

Elles.ils se retrouvent souvent autour d'une table pour partager un repas. C'est le comité des habitant.e.s qui en détermine la fréquence. Comme, il décide de celle des activités, des réunions organisées par et pour les habitant.e.s, de leur contenu et veille à leur mise en oeuvre. La maison est ouverte sur l'extérieur, elle accueille famille et ami.e.s. Elle participe à la vie culturelle et sociale de l'endroit où elle est implantée, est ouverte aux habitant.e.s du quartier.

LES MAISONS ABBEYFIELD EN BELGIQUE

Un habitat groupé participatif en locatif pour 55 ans et plus

Le concept repose sur 4 piliers (suite) :

La Maison

Le « chez soi », est un appartement privé de + ou - 40-45m² : living avec kitchenette, chambre, salle de douche, WC, cave, sonnette et boîte à lettres personnels.

Le « chez nous » comporte les espaces communs : hall d'entrée, grand living, grande cuisine, salle de bains, WC, chambre d'amis, buanderie, espace containers et outils, jardin, ascenseur... Le tout est adaptée au vieillissement.



Perwez, la cuisine commune • Photo Hal'âge



Entre Voisins, le jardin • Photo Hal'âge

Combien cela coûte-t-il ?

Le coût de fonctionnement est réparti entre les habitant.e.s, qui paient une somme mensuelle de participation aux frais à l'association qui est locataire des lieux.

Le montant du PAF est fixé par l'assemblée générale. L'association à but non lucratif est constituée du comité des habitants et de deux à trois volontaires. Le.la Président.e est toujours un.e volontaire.

Le PAF (Participation aux Frais)

Ce montant mensuel comprend les frais relatifs au loyer et aux charges qui couvrent la jouissance des espaces communs. Les repas pris en commun, les consommations individuelles et collectives de chauffage et d'eau, les consommations collectives d'électricité. Les assurances et la constitution d'une réserve pour les réparations et l'inoccupation temporaire d'un logement.

La maison est gérée à prix coûtant (qui diffère selon les maisons).

Les volontaires

Leur engagement est toujours primordial, ce sont des volontaires qui ont contribué considérablement à la réalisation des maisons Abbeyfield en Belgique.

Leur rôle est d'accompagner les primo-habitant.e.s dans leur nouvelle vie au sein d'une asbl qu'ils.elles doivent autogérer et d'animer de nouveaux groupes d'habitants.

Visites régulières, réponses aux questions, aide à la gestion de l'asbl, présidence du Conseil d'Administration et, le cas échéant, encouragement aux initiatives nécessaires à la bonne marche de la maison sont leurs missions.

Ils.elles sont formé.e.s par Abbeyfield.

Source :
Séverine Laneau,
présentation Abbeyfield Belgium.
Abbeyfield, 2016



Les Maisons en Belgique

Six réalisations :

Entre-voisins, Etterbeek, 2004, le projet pensé par un noyau de personnes a pu se concrétiser grâce à la volonté et au dynamisme du pouvoir politique de la commune d'Etterbeek. Rénovation de 3 petites maisons contiguës, 8 appartements.

Jean Remacle de la Tour, Lixhe-Visé, 2005, le Manoir est un don à La Fondation Roi Baudouin qui le rénove pour y créer une maison Abbeyfield de 9 appartements.

Le tour de table, Namur, 2006, Située dans une ancienne brasserie appartenant à la Régie Foncière de la Ville de Namur, elle est le fruit d'une collaboration entre les initiateurs locaux et la Ville de Namur. 8 appartements.

Le Martin-Pêcheur, Watermael-Boitsfort, 2009, deuxième maison Abbeyfield créée à Bruxelles, suite à des contacts avec l'asbl Abbeyfield Belgium. C'est la commune qui en est l'initiatrice et la propriétaire, 9 appartements. C'est un bâtiment basse énergie, qui fait partie d'un ensemble comprenant un deuxième immeuble pour 20 familles.

Le Blanc Bwès Perwez, 2015, La nouvelle maison de Perwez offre dix appartements flambant neufs situés dans une maison basse énergie. Elle est intégrée dans un lotissement de 24 maisons individuelles.

Neder-over-Heembeek, Bruxelles, la maison est habitée depuis le printemps 2018, elle comporte 10 logements, intégrés à un plus grand ensemble de logements. Bâtiment passif.



Couthuin à Héron • Photo Abbeyfield



Projet Leuven • Photo Abbeyfield



Entre Voisins, la façade • Photo Entre Voisins



Au Blanc Bwès • Photo Hal'âge



Neder-over-Hembeek • Photo Abbeyfield

Deux projets en cours :

Couthuin, Héron, 10 appartements individuels ainsi que de grands espaces communs. Intégrée au sein d'un ensemble comprenant une crèche pour enfants handicapés et valides ainsi qu'une piscine adaptée pour les personnes handicapées.

Projet Leuven, Louvain-La-Vieille, Au centre de Leuven (Louvain-la-Vieille). Cette nouvelle construction prévoit 13 appartements d'une superficie de 43 à 92 m² et des espaces communs de 360 m². Ouverture prévue en 2018. Elle sera la première maison Abbeyfield de Flandre.

L'asbl locale de chaque maison est locataire et non propriétaire. Chacune des maisons loue le bâtiment à un tiers, soit à une collectivité publique, la Régie foncière, soit à une Fondation, par l'intermédiaire de l'association.

Le bâtiment est mis à disposition de l'asbl Abbeyfield par le biais d'un contrat de bail à long terme ou d'un contrat emphytéotique. Dans chaque cas, c'est un partenariat qui assure une stabilité sur le long terme aux maisons Abbeyfield.

AU BLANC BWÉS (Blanc Bois) à Perwez, Wallonie

Ouverte en 2015, « le Blanc Bwés », première Maison Abbeyfield en milieu rural, est située dans un nouveau quartier à quelques minutes à pied du centre bourg de Perwez. Première Maison Abbeyfield publique wallonne, cet habitat groupé participatif est autogéré.



Au Blanc Bwés • Photo Hal'âge

Les lieux :

L'immeuble : intégré dans un lotissement de 24 maisons individuelles il se trouve à la lisière de la bourgade, il est entièrement construit selon les critères du cahier des charges Abbeyfield. La société de logement public « Notre Maison » en est l'opérateur, le maître d'ouvrage et le propriétaire. A basse énergie, il est adapté au vieillissement : ascenseurs, absence de seuils...



Vue de la terrasse à l'étage • Photo Hal'âge

Les logements : la maison comprend 10 appartements de + ou - 45/50 m², chacun composé d'un salon/salle à manger pourvu d'un coin cuisine, d'une chambre et d'une salle de bains avec douche à l'italienne, accessible en fauteuil roulant. Passages prévus pour les déambulateurs, prises en hauteur. Le bailleur intègre les remarques des futur.e.s habitant.e.s, plus particulièrement sur l'orientation des logements, de façon à ce qu'ils aient tous une bonne luminosité.



la cuisine commune • Photo Hal'âge

Les espaces communs :

Ce sont 150 m² d'espace intérieur, une grande cuisine, séjour/salle à manger, une chambre d'ami.e.s, une buanderie, deux grandes terrasses, une bibliothèque, un garage à vélos. Et un espace extérieur, un grand jardin avec une serre, le jardin potager est partagé avec les voisin.e.s intéressé.e.s.



Terrasse en rez-de-jardin • Photo Hal'âge



Le jardin • Photo Hal'âge

Les coûts :

« le Blanc Bwés » s'adresse à des personnes aux revenus modestes (éligibles au logement social) et moyens (non éligibles au logement social, mais ne dépassant pas un certain seuil de revenus). L'asbl a signé un contrat de bail de longue durée avec la société « Notre Maison », pour un loyer s'élevant à 400 € par logement, soit 4000€ par mois. La Participation Aux Frais, s'élève à 750€ par mois, elle comprend le loyer, les charges, les repas (entre 6 et 10 par mois), les heures de ménage pour les espaces communs...



La bibliothèque • Photo Hal'âge



Dans la salle à manger, Myriam nous explique le fonctionnement de la Maison
Photo Hal'âge

Organisation de la vie sociale

Comment s'est construit le groupe ? L'asbl « Au Blanc Bwés »

Abbeyfield Belgium, par l'intermédiaire de l'équipe de volontaires qui forme une association locale, et le constructeur « Notre Maison » décident de la création d'une Maison à Perwez, avec l'appui de la municipalité.

Cette association locale, qui paie le bailleur, fait une large diffusion pour le grand public, informe et part à la recherche d'habitant.e.s., pendant un an, à raison d'une rencontre publique par mois.

Les premier.e.s arrivent pendant la construction de la maison, c'est le groupe fondateur, deux hommes et deux femmes de 60 à 79 ans, qui vont vivre ensemble à l'essai pendant quelques semaines, puis emménager.

L'association démarre avec une dette, elle négocie un paiement différé avec le bailleur, un plan d'apurement sur 3 ans et fait un emprunt.

Deux autres femmes, 60 et 82 ans, vont venir les rejoindre. Aujourd'hui elles.ils sont 9, six femmes et trois hommes entre 56 et 83 ans et la dette est remboursée depuis fin 2017.

Le CA est composé d'un.e président.e qui est un.e volontaire extérieur.e et 4 habitant.e.s. Il ratifie les décisions importantes prises par les habitant.e.s.



AU BLANC BWÉS (Blanc Bois) à Perwez, Wallonie (suite)

Fonction	SUI	VE	ET	PRO	PO	SI	TIO	NS	AU
1. SECURITE (MONTRE)									
2. SECURITE (MONTRE)									
3. SECURITE (MONTRE)									
4. SECURITE (MONTRE)									
5. SECURITE (MONTRE)									
6. SECURITE (MONTRE)									
7. SECURITE (MONTRE)									
8. SECURITE (MONTRE)									
9. SECURITE (MONTRE)									
10. SECURITE (MONTRE)									
11. SECURITE (MONTRE)									
12. SECURITE (MONTRE)									
13. SECURITE (MONTRE)									
14. SECURITE (MONTRE)									
15. SECURITE (MONTRE)									

Répartition des fonctions et responsabilités • Photo Hal'âge

Il répartit les différentes fonctions et responsabilités dont celle de la coordination, rôle important assuré par un.e membre de la maison, pendant 3 mois. Elle entretient la convivialité, veille au bon fonctionnement de la maison, coordonne les fonctions et responsabilités qui sont tournantes. Les bénévoles/volontaires aident à l'animation, la comptabilité...

La cooptation

Après une première rencontre lors d'une réunion d'information, l'intéressé.e formule une lettre de candidature, fait un stage de 15 jours dans la maison, communique une lettre du médecin (bonne santé ou pas). C'est le conseil des habitant.e.s qui décide de donner suite ou pas. "On apprend à se connaître lors d'une réunion avec un.e animateur/trice d'Habitat et Participation, lors du stage de quinze jours."

Pour être admis.e il faut que les 2/3 des habitant.e.s soient d'accord, la plupart du temps les choix se font à l'unanimité.

"L'important c'est de se demander ce que la personne peut apporter à la Maison et comment accorder l'échelle des âges afin que le groupe garde une certaine vitalité".

La limite inférieure est de 55/60 ans, on n'y entre pas en couple, sauf à avoir chacun.e son appartement. Pour les problèmes relationnels il est fait appel à l'aide d'un.e animateur.trice d'Habitat et Participation. Normalement, on sort quand on n'est plus autonome, mais aujourd'hui, il y a un débat au sein du groupe, qui veut réfléchir aux possibilités de rester dans la Maison, même en cas de perte d'autonomie.

Organisation de la vie sociale (suite)

Le comité/conseil des habitant.e.s

Animée par un.e habitant.e, pas toujours la même, il se réunit une fois par semaine avec un ordre du jour. Il traite de sujets divers, comme, par exemple de points liés au contrat d'habitation, du prix du ménage pour les espaces communs, 6 heures par mois, pris en charge dans le PAF sous forme de chèque emploi-service.

Date	Nom	Date	Nom
le 4 juillet	Veronique	le 8 août	Albert
le 11 juillet	Michel	le 15 août	Olympe
le 18 juillet	Claudine	le 22 août	Vé
le 25 juillet	Francis	le 29 août	Michel
le 1 ^{er} août	Christiane	le 5 sept.	Claudine

Tableau pour les repas communs • Photo Hal'âge



Echanges dans le salon • Photo Hal'âge

«ENTRE VOISINS», à Bruxelles

Depuis 2004, au centre de Bruxelles dans un quartier commerçant, «Entre Voisins» est un habitat groupé participatif qui s'adresse à des personnes vieillissantes, autonomes et valides, à revenus modestes.

À son origine, une initiative privée, un groupe de personnes soutenues par Abbeyfield Belgium, qui obtient le soutien engagé des pouvoirs publics de la commune d'Etterbeek.

Aujourd'hui la maison accueille le siège social d'Abbeyfield Belgium.



Entre Voisins, la façade • Photo Entre Voisins

Les lieux :

L'immeuble : a été réaménagé selon un plan conçu par l'architecte de la Régie Foncière de la commune, qui en est la propriétaire avec un financement de la Région de Bruxelles. Trois maisons mitoyennes de trois étages ont été transformées en une seule, les trois façades ont été conservées. Il est adapté au vieillissement, selon le cahier des charges d'Abbeyfield Belgium, un ascenseur y a été installé, il n'y a pas de seuil vers la rue ou le jardin, par exemple.

Les logements : 8 logements de deux pièces qui comportent chacun un living avec kitchenette, une chambre à coucher, une salle de bain adaptée aux fauteuils roulants, avec WC, une cave. Ils ont chacun une surface de + ou - 45 m², tous très lumineux, avec terrasse. Ils sont réservés à des locataires éligibles au logement social.

Les espaces communs

Une grande cuisine équipée, une salle à manger/salle de séjour, un salon, un bureau, un WC. Cet espace de 100 m² occupe une partie du rez de chaussée. Ces pièces en enfilade sont ouvertes sur un jardin spacieux. Aux étages, une buanderie et une chambre d'amis.e.s.



Simone devant la cuisine commune • Photo Hal'âge

Les coûts :

L'asbl « Entre Voisins » a signé un contrat de bail emphytéotique de 35 ans avec la commune, pour un loyer de 2200€/mois, sous condition que certains logements soient réservés à des locataires éligibles au logement social. Un commissaire communal est mandaté au CA de l'asbl pour veiller au respect de cette clause du contrat.

L'association est locataire des lieux, mais doit assumer les charges liées à la maison.



Préparation de la terrasse pour accueillir Hal'âge • Photo Hal'âge

«ENTRE VOISINS», à Bruxelles (suite)

L'organisation de la vie sociale

L'asbl « Entre Voisins » : Les habitant.e.s sont membres effectifs de l'association, au moins trois d'entre eux siègent au CA, leur nombre doit être supérieur aux administrateurs/trices extérieur.e.s., qui en font également partie. L'asbl assure la gestion administrative et financière des lieux. Le/la président.e est membre non-habitant.e.

Extrait des statuts :

- « L'association a pour but de procurer, à prix coûtant, un cadre de vie convenant à des personnes entre 55 et 75 ans, sauf exception, qui ont fait librement le choix :
- d'habiter avec d'autres une maison regroupant des logements individuels et disposant d'espaces communs ;
 - de s'associer en vue d'un mieux être en étant disposées d'une part, à se prendre en charge dans la mesure de leurs capacités et d'autre part, à se rendre des services mutuels dans un esprit d'entraide et de partage de responsabilités ;
 - d'adhérer aux principes d'Abbeyfield énoncés dans la charte.
- Ce choix implique la recherche d'un équilibre entre vie privée et vie communautaire, lequel s'appuie notamment sur :
- l'acceptation d'un partage de vie et de responsabilité avec les autres habitants et tous ceux qui prêtent leur concours à la vie de la maison, dans une attitude résolument orientée vers la convivialité et l'entraide ;
 - l'ouverture aux relations avec le voisinage et toute activité favorisant l'épanouissement de chacun dans les domaines les plus variés ».



Journées européennes des portes ouvertes • Photo Entre Voisins

Le comité/conseil des habitants

C'est lui qui organise et gère la vie de la maison au quotidien. Il est composé de l'ensemble des habitant.e.s, et seulement des habitant.e.s. Il se réunit une fois par mois, la présence de chacun.e est obligatoire, sauf cas de force majeure. Il s'organise en autogestion pour les tâches de la vie quotidienne, avec une répartition tournante des responsabilités : **entretien du jardin, secrétariat des réunions, trésorerie, gestion des achats, petits travaux** (le conseil fait appel à une association du quartier), **coordination interne et externe.**

Le repas commun

Les habitant.e.s se retrouvent deux fois par semaine, le vendredi soir et le lundi midi pour partager un repas, confectionné par chacun.e, à tour de rôle. **«C'est un moment non structuré, qui permet de se connaître, chacun.e fait en sorte d'être là, il y a une grande souplesse dans l'organisation de ces repas. Chacun.e sait, peut cuisiner, ou apprendre»** Sylvia. Les absent.e.s peuvent faire mettre leur repas de côté, un tableau est prévu pour les inscriptions au repas, qui peut être annulé, pour cause de manque de convives.

L'organisation de la vie sociale (suite)

Comment devient-on habitant.e et membre d'« Entre Voisins » ?

1. Le/la président.e reçoit le candidat pour lui expliquer le fonctionnement de la maison.
2. Si la personne est d'accord, il/elle lui demande de rédiger une lettre de motivation.
3. Le/la candidat.e est mis en contact avec une personne-ressource, avec laquelle il a un échange plus approfondi.
4. Il/elle rencontre les habitant.e.s par petits groupes.
5. Il/elle rencontre un médecin, pour vérifier qu'il n'y a pas d'obstacle sur le plan médical et une assistante sociale, notamment pour examiner la question financière.
6. Il vient passer une quinzaine de jours à la maison où il/elle loge dans la chambre d'ami.e.
7. Les habitant.e.s se réunissent et votent pour ou contre l'admission à la majorité des deux tiers.
8. Le CA vote à son tour. C'est une obligation légale pour être membre d'une asbl.



Andrée Dohmen, Présidente du CA de «Entre voisins», nous explique le fonctionnement de la maison
Photo A. Labit

La gestion des conflits

Lors des réunions ou de séminaires dédiés. Une médiatrice de l'association « Habitat et Participation »* vient régulièrement en aide au groupe pour l'accompagner dans l'exercice de la gouvernance et l'apprentissage de la communication entre les membres. Ceci pour prévenir et/ou gérer les conflits.

L'éventail des âges

il est arrivé que 5 des 8 personnes qui habitent la maison meurent la même année, la nécessité de veiller à un large éventail des âges s'est imposée au groupe. Ce n'est pas toujours possible dans la pratique, la vacance de logement étant à la charge de l'association, on ne peut pas toujours attendre que la personne adéquate candidate. D'autre part :

«il est important de pouvoir parler avec les autres de son propre vieillissement pour pouvoir anticiper, s'aider, se sentir mieux. Pouvoir partager pour que le groupe aille mieux» François

Les relations avec le quartier

Etterbeek est une commune de la Région de Bruxelles-Capitale qui compte, environ 47 000 habitant.e.s, elle incite et favorise les relations et échanges entre les associations qui y sont nombreuses. Des activités sont organisées régulièrement à l'intérieur de la maison, aussi pour des gens de l'extérieur. Les gens de la maison font partie d'autres associations.

* L'asbl **Habitat et participation**, fondée en 1982, a pour objet de promouvoir les processus participatifs décisionnels interactifs, supposant la mise en oeuvre d'un dialogue et d'un partenariat. L'association oeuvre plus particulièrement dans les domaines de l'habitat, ...



Conversation franco-belge dans le jardin
Photo Hal'âge



Le jardin • Photo Hal'âge



Créée en 2014 par des personnes désirant mettre en avant des nouvelles formes d'habitat dans la vieillesse, Hal'âge est une association nationale.

Les contacts réguliers et les échanges que nous avons avec de nombreuses femmes et quelques hommes qui, comme nous, se posent la question, « *Où, comment et avec qui allons nous habiter dans la vieillesse ?* », nous confortent dans l'idée qu'il est nécessaire de trouver des solutions d'habitat, accessibles à toutes et tous, qui soient une alternative à ce qui est proposé communément aujourd'hui.

2015/2016

Voyage d'étude en Rhénanie-Wesphalie, café-débats, interventions en colloques, conférences, aux Rencontres Nationales de l'Habitat participatif à Marseille font partie de nos activités. Création d'un site internet, travail sur les spécificités de l'habitat participatif et solidaire prenant en compte le vieillissement et la manière dont nous pouvons soutenir celles et ceux qui nous sollicitent, groupes-projets, bailleurs, élu.e.s, collectivités... lors de séminaires, séances de travail en interne et avec les concerné.e.s dans l'objectif de devenir un réseau ressources sur les questions de l'habiter participatif, citoyen et solidaire dans la vieillesse.

Juin 2016, première AG à Montreuil.

Nous sommes implanté.e.s à Brest, Châteauroux, Draguignan, Nantes et Rennes.

2017/2018

Tour de France d' « Agitprop », soutien aux projets d'habitat sur les questions de la prise en compte du vieillissement, comme celui de l'habitat participatif pour seniors « Îlot i2 » à Nantes, voyage d'étude en Belgique, un séminaire « **Alzheimer en habitat participatif et solidaire : possible ou pas ?** » à Choisy le Roi : nos activités sont nombreuses.

Les sollicitations sont régulières, diverses et se multiplient. Comment y répondre ?

Lors de notre AG à Nantes, nous décidons de rentrer dans un Dispositif Local d'Accompagnement, qui nous permet aujourd'hui, avec de l'aide extérieure, de définir, pour les années qui viennent, des objectifs pertinents et de répondre au mieux aux défis qui nous attendent.

Aux RNHP de Nantes, nous proposons une table ronde et un forum de rencontres.

Nous sommes aussi à Montpellier, Nancy, Paris et St Nazaire.



Ce livret a été fabriqué
avec le soutien de

AG2R LA MONDIALE